



CLASSES PRÉPARATOIRES ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE - ECG

- I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE
- II - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
- III - LES CONCOURS
- IV - VALIDATION DES ACQUIS
- V - POURQUOI CHOISIR LE LYCÉE HENRI-IV

I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE

I - 1. / RECRUTEMENT

Cette filière s'adresse aux étudiants titulaires d'un bac général ayant suivi la spécialité mathématiques en première et un enseignement de mathématiques en terminale : la spécialité mathématiques en terminale est vivement conseillée, particulièrement pour les élèves qui suivront l'enseignement de mathématiques approfondies (nous recommandons même dans ce cas l'option mathématiques expertes en terminale). Deux langues vivantes, dont l'anglais, sont obligatoires.

Les élèves de classes préparatoires sont recrutés par la procédure Parcoursup. Une commission, composée de professeurs de la filière, examine et classe les dossiers de candidature en tenant compte des éléments constituant ces dossiers (la fiche avenir, les bulletins de première, les bulletins des deux premiers trimestres ou du premier semestre de terminale, le projet de formation motivé...).

Les élèves doivent avoir un profil équilibré, avec un niveau très solide en mathématiques et dans les matières littéraires, en particulier en langues vivantes (l'une de ces deux langues doit obligatoirement être l'anglais).

Nous conseillons aux élèves intéressés par la filière ECG de choisir la spécialité « mathématiques » en première et en terminale et à ceux qui envisagent un parcours avec « mathématiques approfondies » de suivre aussi l'option « mathématiques expertes ».

Nous recommandons la spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » aux élèves qui opteront pour un parcours avec « histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain » et la spécialité « sciences économiques et sociales » aux élèves qui opteront pour un parcours avec « économie, sociologie et histoire de monde contemporain ».



I - 2. / DÉBOUCHÉS



Les sites des grandes écoles de Management :

Les concours des Grandes Écoles de Commerce se préparent en deux années scolaires.

Les Classes économiques et commerciales du Lycée Henri-IV préparent essentiellement aux concours des Grandes Écoles de Commerce de premier rang, « les parisiennes » : HEC, ESSEC, ESCP, ENSAE, ENS Paris-Saclay, mais les élèves peuvent se présenter également aux autres concours (EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA, groupe ECRICOME, ...).

Ces Écoles forment des cadres d'entreprise, d'un niveau équivalent à celui d'ingénieur, dans les domaines du management, de la gestion, du marketing, des finances, de l'audit, de la communication, Etc.



HEC (Jouy en Josas) : www.concours-bce.com
ESSEC business school (Cergy) : www.concours-bce.com
ESCP business school (Paris) : www.concours-bce.com
EM Lyon business school : www.concours-bce.com
EDHEC business school (Lille et Nice) : www.concours-bce.com
AUDENCIA business school (Nantes) : www.concours-bce.com
GEM Grenoble école de management : www.concours-bce.com
TOULOUSE Business school : www.concours-bce.com
ENSAE : www.concours-bce.com
ENS Paris-Saclay : www.concours-bce.com
Ecole Spéciale militaire de Saint-Cyr : www.concours-bce.com

KEDGE business school : www.ecricome.org
NEOMA business school : www.ecricome.org
EM Strasbourg business school : www.ecricome.org
Rennes school of business : www.ecricome.org

I - 3. / ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

- Le conseil de classe décide de l'admission en deuxième année, compte tenu de la qualité du travail, des efforts fournis et des résultats obtenus. Il faut noter que le «concours blanc» de fin d'année n'est pas un examen d'entrée en deuxième année et que l'on attend des élèves un travail soutenu, régulier et efficace.
- **La deuxième année peut être redoublée**, si nécessaire, en fonction du travail effectué pendant les deux années scolaires, des résultats obtenus aux concours et avec l'accord du conseil de classe.
- Des élèves ayant suivi une ou deux années de classe préparatoire dans un autre lycée peuvent être admis en 2ème année au Lycée Henri IV après examen de leur dossier par la commission réunie par le Proviseur.

II - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

II - 1./ HORAIRES HEBDOMADAIRES

- Le lycée Henri-IV a quatre classes préparatoires économiques et commerciales (2 en première année et 2 en deuxième année) et propose les quatre parcours possibles en ECG. Les travaux dirigés (TD) se font en demi-groupes. – Les cours et TD sont complétés par : des interrogations orales hebdomadaires ou colles en : mathématiques, histoire-géo-graphie et géopolitique, culture générale, langues vivantes, des devoirs en temps limité, des «concours blancs».

1) Mathématiques approfondies + Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

DISCIPLINES	1 ^{RE} ANNÉE			2 ^E ANNÉE		
	Cours	TD	Colles	Cours	TD	Colles
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
Mathématiques approfondies	7 h	2 h	1 /quinz	7 h	2 h	1 /quinz
Informatique	-	2 h /quinz	-	-	2 h /quinz	-
Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain	7 h	-	1 /quinz	7 h	-	1 /quinz
Culture générale	6 h	-	1 /quinz	6 h	-	1 /quinz
Langue vivante 1	3 h	-	1 / mois	3 h	-	1 / mois
Langue vivante 2	3 h	-	1 /mois	3 h	-	1 /mois
Éducation physique et sportive	2 h	-	-	2 h	-	-
TOTAUX HEBDOMADAIRES (COURS + TD)	28 h	3 h	2 / sem	28 h	3 h	2 / sem
	31 h			31 h		

2) Mathématiques approfondies + Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

DISCIPLINES	1 ^{RE} ANNÉE			2 ^E ANNÉE		
	Cours	TD	Colles	Cours	TD	Colles
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
Mathématiques approfondies	7 h	2 h	1 /quinz	7 h	2 h	1 /quinz
Informatique	-	2 h /quinz	-	-	2 h /quinz	-
Economie, sociologie et Histoire du monde contemporain	8 h	-	1 /quinz	8 h	-	1 /quinz
Culture générale	6 h	-	1 /quinz	6 h	-	1 /quinz
Langue vivante 1	3 h	-	1 / mois	3 h	-	1 / mois
Langue vivante 2	3 h	-	1 /mois	3 h	-	1 /mois
Éducation physique et sportive	2 h	-	-	2 h	-	-
TOTAUX HEBDOMADAIRES (COURS + TD)	29 h	3 h	2 / sem	29 h	3 h	2 / sem
	32 h			32 h		

3) Mathématiques appliquées + Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

DISCIPLINES	1 ^{RE} ANNÉE			2 ^E ANNÉE		
	Cours	TD	Colles	Cours	TD	Colles
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
Mathématiques appliquées	6 h	2 h	1 /quinz	6 h	2 h	1 /quinz
Informatique	-	2 h /quinz	-	-	2 h /quinz	-
Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain	7 h	-	1 /quinz	7 h	-	1 /quinz
Culture générale	6 h	-	1 /quinz	6 h	-	1 /quinz
Langue vivante 1	3 h	-	1 / mois	3 h	-	1 / mois
Langue vivante 2	3 h	-	1 /mois	3 h	-	1 /mois
Éducation physique et sportive	2 h	-	-	2 h	-	-
TOTAUX HEBDOMADAIRES (COURS + TD)	27 h	3 h	2 / sem	27 h	3 h	2 / sem
	30 h			30 h		

4) Mathématiques appliquées + Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

DISCIPLINES	1 ^{RE} ANNÉE			2 ^E ANNÉE		
	Cours	TD	Colles	Cours	TD	Colles
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
Mathématiques appliquées	6 h	2 h	1 /quinz	6 h	2 h	1 /quinz
Informatique	-	2 h /quinz	-	-	2 h /quinz	-
Economie, sociologie et Histoire du monde contemporain	8 h	-	1 /quinz	8 h	-	1 /quinz
Culture générale	6 h	-	1 /quinz	6 h	-	1 /quinz
Langue vivante 1	3 h	-	1 / mois	3 h	-	1 / mois
Langue vivante 2	3 h	-	1 /mois	3 h	-	1 /mois
Éducation physique et sportive	2 h	-	-	2 h	-	-
TOTAUX HEBDOMADAIRES (COURS + TD)	28 h	3 h	2 / sem	28 h	3 h	2 / sem
	31 h			31 h		

II - 2./ PROGRAMMES

Les programmes sont publiés dans **le Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale**.
Voir également le site de la BCE : www.concours-bce.com.

Le thème de culture générale change chaque année et fait l'objet d'un arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale.

II - 3./ ÉVALUATION

Les élèves sont évalués par : **des devoirs en temps limité dans toutes les disciplines / des interrogations orales/ des « concours blancs » / les avis et décisions du conseil de classe**, en particulier pour le passage en seconde année, tiennent compte de l'ensemble des résultats obtenus par chaque élève, de ses progrès et de sa motivation.



III - LES CONCOURS

III - 1. / ORGANISATION

- Les principaux concours sont gérés par la banque commune d'épreuves : la BCE. Des écoles (principalement HEC, ESSEC, ESCP) pilotent la conception des sujets qui seront mes en commun. Pour les modalités pratiques (écoles concernées, programmes, inscriptions, épreuves, coefficients, dates...), voir le site de la BCE : www.concours-bce.com.
- Une banque similaire, ECRICOME, concerne 4 autres écoles : www.ecricome.org

III - 2. / ÉPREUVES

Au moment de la rédaction de cette brochure, les écoles n'ont pas encore communiqué sur la nouvelle organisation des concours (épreuves et coefficients).

IV - POURQUOI CHOISIR LE LYCÉE HENRI-IV ?

Le lycée Henri-IV a l'avantage de proposer les quatre parcours de la filière ECG. Dans le passé, la diversité des parcours lui a presque toujours permis d'être l'établissement comptant le plus d'admis à HEC.

Un excellent étudiant intègrera certainement selon ses vœux quelle que soit la classe préparatoire dans laquelle il aura préparé les concours. Mais il ne trouvera pas partout ce vivier de camarades qui le suivront en école et l'accompagneront pour la vie, les conseils et le soutien de nombreux anciens qui ont suivi le même parcours.

Il trouvera au lycée Henri-IV un lieu magnifique : les bâtiments sont classés et la beauté aide à travailler. Un internat ouvert le week-end, une bibliothèque et des espaces de travail ouverts jusqu'à 22 h, des ateliers de conversation en langue anglaise avec des locuteurs natifs, ... sont autant de spécificités du lycée constituant un réel apport en termes d'environnement de travail.

Il appréciera un « esprit », fait d'exigence mais aussi d'ouverture et de tolérance, qui a soufflé sur de nombreuses générations d'élèves, du mathématicien Auguste Cauchy à l'écrivain Julien Gracq.

Au lycée Henri-IV, on prépare des concours mais on considère que le résultat est la conséquence de la formation, non son but : rien ne remplace en effet, pour l'étudiant, le plaisir et la fierté de comprendre, pour le professeur le plaisir et la fierté de faire comprendre.

V - VALIDATION DES ÉTUDES

Validation dans le cadre du système européen d'enseignement supérieur
ECTS (European Credit Transfert System) :

Chaque année des classes préparatoires validée doit donner droit à l'attribution de 60 ECTS.

Chaque élève se voit remettre, en fin d'année, une attestation descriptive du parcours de formation.



Équivalence universitaires :

En application de la Loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, les étudiants des classes préparatoires doivent s'inscrire obligatoirement dans une université.

L'inscription se fera à partir du Lycée Henri-IV au cours du 1er semestre. Des conventions ont été signées avec les universités partenaires :

- PANTHEON-SORBONNE (Paris I)
- PANTHEON-ASSAS (Paris II)
- SORBONNE NOUVELLE (Paris III)
- SORBONNE UNIVERSITE
- NANTERRE (Paris X)

Chaque étudiant doit choisir une université, et peut ainsi obtenir, sur proposition du conseil de classe et décision de l'université demandée, le bénéfice d'équivalences totales ou partielles de 1ère puis de 2ème année de licence L1 et L2.